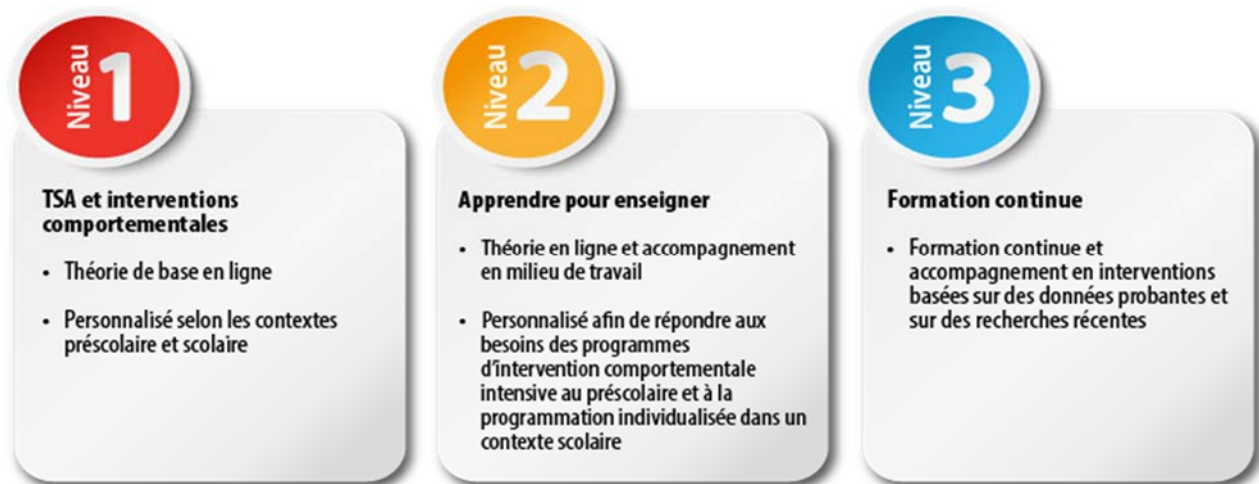


Cadre de référence provincial de la formation en autisme

En collaboration avec des experts dans le domaine, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (ÉDPE) offre une formation en autisme afin d'aider le personnel préscolaire et scolaire à répondre aux besoins d'apprentissage et aux défis comportementaux des apprenants ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA). Le contenu d'apprentissage de la formation en autisme est basé sur les principes de l'**Analyse appliquée du comportement (AAC)**, une approche fondée sur des preuves pour les apprenants ayant un TSA.

Le cadre de référence de la formation en autisme est composé de trois niveaux d'apprentissage pour le personnel préscolaire et scolaire.



Une équipe d'agentes pédagogiques et de coordonnatrices provinciales en autisme des secteurs anglophone, francophone et de la petite enfance de l'ÉDPE collabore à la création et à la mise en œuvre de cette initiative de formation. Cette collaboration favorise une meilleure **continuité** dans les approches d'intervention du préscolaire jusqu'à la fin du secondaire, ce qui assure une meilleure transition du préscolaire à la maternelle.

Niveau 1 – TSA et interventions comportementales

Cette formation offerte en ligne s'adresse au personnel préscolaire (agences d'autisme) et à tout le personnel éducatif (enseignants, directions d'école, assistants en éducation, orthophoniste, psychologue scolaire, etc.). Cette formation permet aux participants d'avoir une meilleure compréhension des besoins et des défis des apprenants ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA), des meilleures pratiques pédagogiques et des interventions à préconiser. Le contenu et la mise en œuvre sont personnalisés pour les programmes préscolaires en autisme et le contexte scolaire.

Dans les agences préscolaires en autisme, tout intervenant en comportement nouvellement embauché doit d'abord compléter la formation du niveau 1.

Depuis 2015, plus de 4200 membres du personnel éducatif des écoles et des districts se sont inscrits au niveau 1 de la formation en autisme. Ce nombre inclut tous les assistants en éducation et les intervenants en comportement des secteurs anglophone et francophone.

Niveau 2 – Apprendre pour enseigner

Cette **formation avancée** est conçue pour les consultants en comportement et les superviseurs cliniques (agences préscolaires en autisme), les enseignants-ressources et les coordonnateurs aux services d'appui en éducation des districts. Le niveau 2 de la formation aide les professionnels à évaluer, développer et mettre en œuvre les interventions dans les domaines cibles afin d'être en mesure d'adresser les besoins spécifiques des apprenants ayant un TSA.

Compétences de base, sociales et de communication

- Développer et mettre en œuvre une programmation complète pour les apprenants ayant un TSA à l'aide de pratiques fondées sur des preuves.

Comportements désirés

- Développer et mettre en œuvre une démarche pour le soutien comportemental qui met l'emphase sur l'enseignement de comportements appropriés.

À l'aide d'une formation en ligne, d'un accompagnement sur le terrain, d'ateliers et d'une bibliothèque de ressources et d'outils, les participants apprennent à :

- Déterminer les forces et les besoins des apprenants à l'aide d'outils d'évaluation afin de planifier leur programmation
- Mettre en œuvre des stratégies fondées sur des preuves afin d'enseigner des compétences essentielles aux apprenants ayant un TSA
- Fournir un accompagnement et un soutien au personnel des agences et des écoles qui travaillent de près avec les apprenants ayant un TSA en utilisant une démarche structurée.

Cette formation permet **d'accroître le nombre de professionnels formés à un rythme plus accéléré que dans le passé**. En date du mois de mars 2017, plus de 180 enseignants ont complété cette formation avancée. Celle-ci est officiellement reconnue par l'**Université de Moncton** et l'**Université du Nouveau-Brunswick** comme un cours de **maitrise** du programme en éducation.

Niveau 3 – Formation continue

Afin d'assurer le maintien des acquis et la mise en œuvre des meilleures pratiques, une formation continue est offerte. Quelques exemples d'occasions d'apprentissage offertes incluent des ateliers, des consultations avec les agentes pédagogiques et les coordonnatrices provinciales en autisme et un soutien afin d'obtenir une certification avancée en Analyse appliquée du comportement.

Nous sommes fiers du travail que nous accomplissons **en offrant une formation globale et de haute qualité** qui permet aux apprenants du Nouveau-Brunswick ayant un TSA de développer des compétences essentielles afin de vivre du succès.



Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec:

Natalie Léger, agente pédagogique, secteur de la petite enfance - francophone (Natalie.Leger@gnb.ca)

Julie Michaud, agente pédagogique, secteur scolaire francophone (Julie.Michaud2@gnb.ca)

Isabelle Cowan, Learning Specialist, secteur scolaire anglophone (Isabelle.Cowan@gnb.ca)

Emily Forestell, Learning Specialist, secteur de la petite enfance - anglophone (Emily.Forestell@gnb.ca)